

Fiche NUMERIQUE (ex TIC)

1. Etat des lieux de la filière

Comme partout dans le monde, les entreprises françaises, les collectivités locales et les administrations vont devenir de plus en plus numérisées et « internetisées ». Elles intègrent le numérique dans leur stratégie d'innovations, de production et de distribution. La connexion aux réseaux, l'exploitation des données (Big Data), leur externalisation dans le Cloud et l'accès aux logiciels à la demande (SaaS) transforment l'architecture des entreprises, leur système d'informations, leurs services, leurs modes de management et les conditions de travail de l'ensemble du personnel (smartphone, télétravail...).

La prépondérance du numérique est mise en évidence par les 34 plans de la Nouvelle France Industrielle, dont **11 concernent spécifiquement le secteur numérique**, les autres y ayant tous recours.

→ Chiffres clés

L'Observatoire du Numérique a évalué à partir des statistiques INSEE Esane 2011 à près de 99 000 le nombre d'entreprises relevant du secteur des Technologies de l'Information et la Communication (TIC) pour un effectif de 665 992 salariés. Le numérique induit une réduction des emplois à faible valeur ajoutée et contribue à la création de nouveaux emplois à plus forte valeur ajoutée.

En 2010, 94% de ces entreprises ont moins de 10 salariés et 0,3% plus de 250 salariés.

Les salariés de cette filière sont à 83% en CDI, 3% en CDD et 14% en contrats d'apprentissage.

Les emplois sont à 48% en Ile-de-France, 11% en Rhône Alpes et 6% en Paca.

Les salaires moyens varient entre 26 et 60 K€ annuel suivant le code NAF.

La filière numérique comporte 30% de femmes, mais avec des variations suivant les activités.

Industrie	Nb Salariés	Nb Ent.	Moy.
Fabrication de composants et cartes électroniques	44 971	988	45,5
Fabrication d'équipements de communication	18 911	354	53,4
Fabrication d'autres produits	6 272	403	15,6
Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication	44 625	5 410	8,2
Total Industrie	114 779	7 155	16,0
Services			
Programmation, conseil et autres activités informatiques	287 580	58 688	4,9
Services des télécommunications	148 980	8 335	17,9
Édition de logiciels	45 102	4 673	9,7
Traitement de données, hébergement et activités connexes, portails Internet	39 447	8 162	4,8
Réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication	29 304	12 215	2,4
Total Services	550 413	92 073	6,0
TOTAL NUMERIQUE (Insee Esane 2011)	665 192	99 228	6,7

Tableau 1 : Nombre de salariés et d'entreprises par secteur relevant du numérique

→ Principaux acteurs

Les entreprises françaises et européennes sont marginalisées, sur les 250 principales entreprises des TIC et de la communication, il y a seulement 10 entreprises françaises pour 49 japonaises et 82 américaines d'après l'OCDE. Or, **ce secteur éminemment stratégique crée des milliers d'emplois dans l'industrie et la recherche et représente 6 à 7% du PIB mondial.**

Les principaux acteurs mondiaux sont présents en France et côtoient des acteurs dont le champ d'intervention n'est pas toujours aussi large. Une partie de ces acteurs relèvent des conventions collectives suivantes : Métallurgie, Télécom, Syntec, Commerce.

Afin de permettre des comparaisons pertinentes, nous avons retenu le chiffres d'affaires 2013 (dans les monnaies utilisées), les ratios de CA par salarié et les effectifs mondiaux des trois dernières années, ce qui permet de voir les évolutions et tendances concernant certains ratios d'investissements ou de performance économique.

Principaux acteurs	CA 2013 en Millions (Monnaie)	CA / effectif			Effectifs mondiaux			Evol Capex / CA (1)		EBITDA 2013 en Millions (Monnaie)	Evol EBITDA / CA (2)	
		2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2013		2011	2013
Par monnaie CA puis alpha												
Alcatel-Lucent (€)	14 436	207	200	232	76 002	72 344	62 311	3,7%	4%	1 051	8%	7%
Atos (€)	8 615	142	115	113	47 826	76 742	76 300	3,7%	4%	354	10%	4%
Bouygues Télécom (€)	4 664	582	541	513	9 870	9 659	9 092	15,0%	15,8%	821	22%	18%
Bull (€)	1 262	145	138	137	8 985	9 300	9 236	1,5%	1,7%	67	5,0%	5%
Capgemini (€)	10 992	81	82	84	119 707	125 110	131 430	1,6%	1%	750	9%	7%
Dassault systemes (€)	2 006	187	201	188	9 552	10 122	10 654	4,0%	2%	794	30,5%	40%
Iliad Free (€)	3 748	375	485	545	5 655	6 506	6 876	54,4%	24,2%	1 204	39%	32%
Orange (€)	40 981	274	265	248	165 533	164 043	165 000	12,7%	14%	12 600	33%	31%
Sagemcom (€)	1 220	158	210	216	8 672	6 221	5 647			47	4,2%	4%
SAP (€)	16 815	262	252	253	54 346	64 422	66 572	8,6%	11%	4 479	34,3%	27%
SFR-Cegetel (€)	10 199	1 214	1 130	1 081	10 039	9 990	9 432	14,8%	15,8%	2 766	31%	27%
Sopra (€)	1 349	83	85	83	12 610	14 310	16 284	1,3%	1,3%	130	10,1%	10%
Technicolor (€)	3 449	204	245	246	16 942	14 639	14 000	5,3%	1,9%	537	13,8%	16%
Ubisoft (€)	1 007	146	152	128	7 275	8 268	7 875	35,6%	45,5%	286	32,6%	28%
Huawei (CNY)	239 025	1 457	1 468	1 594	140 000	150 000	150 000	1,7%	3%	25 162	6,1%	11%
Amazon (\$)	74 452	855	691	635	56 200	88 400	117 300	4,0%	6%	667	3%	1%
Apple (\$)	170 910	1 324	1 674	2 128	60 400	72 800	80 300	3,9%	5%	58 009	33%	34%
Cisco (\$)	48 607	602	691	648	71 825	66 639	75 049	6,8%	24,2%	12 471	21%	26%
Google (\$)	59 825	899	707	1 253	32 467	53 861	47 756	9,1%	12%	21 334	37%	36%
HP (\$)	112 298	262	280	354	349 600	331 800	317 500	3,6%	2%	12 754	13%	11%
IBM (\$)	99 751	190	183	231	433 362	434 246	431 212	3,8%	4%	19 524	25%	20%
Microsoft (\$)	77 849	777	784	786	90 000	94 000	99 000	12,0%	10,5%	32 241	47%	41%
Oracle (\$)	37 180	330	323	310	108 000	115 000	120 000	17,1%	16,0%	16 962	40%	46%

1 : Capex = Dépenses d'investissements

2 : EBITDA = performance économique

Tableau 2 : Indicateurs économiques des principaux acteurs (monnaie pour CA : euro, dollar, yuan)

2. Déterminants d'évolution

La révolution numérique impacte notre monde professionnel et privé en s'affranchissant des frontières géographiques, en multipliant les informations disponibles (quelle que soit leur qualité), en accélérant leurs échanges et en permettant une information prédictive dans de très nombreux domaines.

Cette évolution continue. Après la dématérialisation de la musique et de l'image, on passe à celle de l'informatique (Cloud) et des objets grâce à l'impression 3D. La valeur économique et **les emplois à forte valeur ajoutée se concentrent sur les applications et les services faisant migrer la plus grande partie de la valeur économique dans les applications et les usages au détriment des matériels.**

La révolution numérique se propage grâce à 5 technologies regroupées sous l'acronyme « SMACS » pour Social, Mobilité, Analytics (analyse de grands volumes de données), Cloud et

Sécurité. **Chacune de ces technologies, seule ou combinée avec d'autres comme l'impression 3D ou l'Internet des objets donnent naissance à de nouveaux usages qui auront des impacts sur l'industrie et l'emploi** (exemple Google car) susceptibles de placer les fournisseurs de ces technologies en capteur de valeur.

Du fait de leur complexité, **les écosystèmes maîtrisant ces technologies et inventant leurs applications sont les mieux placés pour capter la valeur économique liée à ces nouveaux usages.**

Des questions d'éthique relatives à la neutralité du net (garantie d'égalité entre tous les acteurs), et la protection des données publiques et des données privées sont posées, mettant en exergue l'importance des enjeux **de la souveraineté numérique nationale : les données publiques sont les matières premières de demain.**

Les développements de l'Intelligence Artificielle vont faire apparaître des outils de plus en plus performants qui pourraient affecter les libertés individuelles, ou provoquer des effets en chaîne non maîtrisables (exemple le trading à haute fréquence qui doit être règlementé).

Au-delà de l'éthique, d'importants enjeux de financement existent, ce qui est toujours un des points faibles de la France alors que c'est un des critères déterminants majeur. A titre d'exemple l'introduction en bourse d'Ali Baba (Amazon Chinois de 20 000 salariés) a permis de lever de 20 milliards de dollars!

Les modes de soutien et de financement des besoins de R&D et de support à la croissance de ces entreprises sont insuffisants en France.

Les administrations et les pouvoirs publics sont tout autant concernés par cette transformation numérique et ces enjeux de politique industrielle. **Ces enjeux sont au cœur des différents accords de libre-échange en cours de négociation, comme le projet de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) ou le projet d'accord multilatéral sur les services (TISA).**

3. Vision prospective

Nous pouvons prévoir des impacts de la révolution numérique tels que :

- La diminution des métiers physiques qui pourrait favoriser l'égalité H/F.
- La connaissance en temps réel des consommations permettra une meilleure gestion des ressources.
- L'augmentation des services administratifs ou publics accessibles "chez soi" réduiront les barrières territoriales et les coûts, en améliorant la qualité et le service aux usagers.
- Ces technologies devraient à la fois inciter et permettre une réforme en profondeur de l'éducation. De nouvelles formes pédagogiques sont à inventer et permettront la diffusion des cultures qui sauront le mieux les utiliser.
- Le secteur de la santé profitera prioritairement de cette révolution pour réduire ses coûts avec la mise en place de consultations et traitements à distance, ou grâce à la médecine prédictive qui permettra d'anticiper l'apparition des maladies, en particulier héréditaires.
- La transdisciplinarité rendue possible notamment par le big data sera source de découvertes et d'innovations supplémentaires.

- Il est déjà possible de greffer des systèmes numériques sur des individus (Trans humanisme). Des systèmes élaborés pouvant prendre des décisions concernant le corps, voire l'esprit, sont envisageables. L'acceptation du Trans humanisme évoluera en fonction de la perception et de l'encadrement des risques d'atteinte aux libertés individuelles ou collectives.

4. Préconisations

4.1 Mieux Cibler les actions pour profiter de la révolution numérique

→ Par l'investissement :

- Mettre en place un **écosystème favorable à l'investissement** et la création d'emplois.
- Favoriser un système de financement de la croissance des entreprises par une **meilleure sécurisation administrative et fiscale** pour les investisseurs dans les entreprises françaises. Les dispositifs tels que CIR et CICE ne sont pas suffisants face au dumping social et fiscal pratiqués dans d'autres pays.
- Poursuivre les **investissements** là où nous avons des positions industrielles fortes : l'aéronautique, l'automobile, la maison connectée et tous ses équipements (électroménager) et services associés (gaz, électricité, eau...), l'agro-alimentaire, les moyens de paiement... en particulier dans la recherche car la France est en retard par rapport aux autres pays en matière de volume de recherche et développement.
- Poursuivre les **investissements** dans les infrastructures : centres de stockage et de traitement des données, réseaux fixes et mobiles ainsi que leur **sécurisation**.

→ Par l'éducation :

Les compétences contribueront au développement des opportunités du numérique. La recherche en général sera plus efficace si ces technologies sont mises à la disposition de personnes correctement formées et motivées. L'éducation doit contribuer à l'émergence d'une culture de l'innovation.

- Introduire **des formations SMACS dans l'ensemble des filières d'enseignement** afin de permettre à l'ensemble de la population de comprendre ces technologies pour en tirer parti,
- Utiliser les technologies SMACS pour améliorer la qualité de l'éducation (Massive Open Online Courses...) depuis l'apprentissage du français jusqu'à l'enseignement supérieur et continu,
- Amener dans les cursus de formations initiales et continues, une formation des acteurs (pouvoirs publics, entreprises, populations) aux bonnes pratiques en matière de sécurité et de gestion des risques inhérents à ces technologies.
- **Mettre à niveau les compétences des Ingénieurs et Techniciens actuels dans la conception des productions industrielles pour relocaliser des emplois.**

→ Encourager les initiatives favorisant les échanges sur l'innovation

- Créer des rendez-vous de chercheurs regroupant R&D d'entreprises, laboratoires nationaux (INRIA, CNRS, Leti) et étudiants supérieurs pour échanger sur les idées d'avenir ; et par **l'aide au développement de projets issus de ces échanges**.

- Evaluer l'outil « Pôle de Compétitivité », à l'aune des enjeux et des emplois créés.

4.2 Mettre en place les dispositions du Contrat de filière numérique

La CFE-CGC demande que le Contrat de filière présenté au nom du Comité Stratégique de la Filière Numérique le 2 juillet 2013 soit respecté dans ses dispositions ci-dessous :

« Afin de favoriser l'emploi, accroître la compétitivité de nos entreprises et améliorer l'attractivité des métiers du numériques, les entreprises de la filière producteur numérique et leurs sous-traitants (ex : prestataires de la relation clients) s'engagent à :

- **continuer les concertations pour aboutir à un accord RSE de filière, signé par les entreprises volontaires, incluant... :**
- **engager des discussions en vue de la conclusion d'accords de branche RSE** entre représentants des salariés et entreprises de la filière incluant...

En parallèle, il pourrait être prévu :

- d'élaborer un « label RSE » volontaire, à partir du référentiel international ISO 26000 et de l'outil d'évaluation AFAQ 26000... Une telle labellisation pourrait donner un atout supplémentaire à nos entreprises à l'export ;
- de promouvoir le principe d'une concurrence loyale et de la réciprocité dans les échanges commerciaux internationaux. Il conviendrait pour cela de :
 - o chercher à étendre la démarche au niveau européen : la France et l'Europe doivent se mobiliser pour obtenir au niveau national et européen un système qui favorise les entreprises respectueuses des hommes et de l'environnement par rapport à celles qui ne sont pas astreintes aux mêmes standards. La France et l'Europe doivent exiger de leurs partenaires commerciaux un niveau de RSE équivalent à celui demandé à leurs entreprises ;
 - o inclure dans les accords de libre-échanges entre EU et ses partenaires des critères RSE. »

